

**POUR DISCUSSION ET ORIENTATION**

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Forum de l'OIT sur le travail décent
au service d'une mondialisation équitable**

1. Le Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable s'est tenu à Lisbonne du 31 octobre au 2 novembre 2007. Ce forum, organisé avec le soutien de la Commission européenne, a été accueilli par le gouvernement du Portugal qui présidait alors le Conseil de l'Union européenne. Les participants, au nombre de 400 environ, étaient des mandants tripartites de l'OIT, des représentants d'organisations internationales ou régionales, d'organisations de la société civile et d'instituts de recherche, des parlementaires et des journalistes. Plusieurs membres de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, huit ministres d'Etats Membres de l'OIT et 38 membres du Conseil d'administration étaient présents.
2. Ce forum, le premier du genre, était organisé trois ans après la publication du rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Il a donné lieu à un débat de fond sur le thème du travail décent et d'une mondialisation équitable, sans laissés-pour-compte. Le haut niveau d'interaction entre les mandants de l'OIT et d'autres acteurs impliqués dans l'Agenda du travail décent ou soutenant ses initiatives a permis un libre échange de vues et une ample discussion sur les expériences et les stratégies promouvant le travail décent et sa contribution à une mondialisation équitable.
3. L'ordre du jour du forum a été préparé en étroite coopération avec le bureau du Conseil d'administration et le gouvernement du Portugal, conformément à ce qui avait été défini par le Conseil d'administration à sa session de mars 2006¹. L'attention s'est avant tout portée sur six domaines fondamentaux de l'Agenda du travail décent, à savoir le renforcement de l'éducation, de la formation et de l'employabilité, l'aménagement de l'économie informelle, la gestion des migrations de main-d'œuvre, l'extension de la sécurité sociale, l'accès des jeunes des deux sexes à un emploi décent et la cohérence des politiques dans le système international. En outre, dirigeants politiques et responsables des groupes participants les plus importants ont exprimé leurs points de vue sur les grandes questions liées à la réalisation du travail décent et à une mondialisation équitable².

¹ Document GB.295/WP/SDG/2.

² En ce qui concerne le programme du forum, les documents d'information et la liste des participants, voir: www.ilo.org/lisbonforum

4. Au cours de la discussion thématique sur les six domaines précités, certaines suggestions visant spécifiquement à renforcer la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent ont été formulées. Elles figurent dans l'annexe avec un résumé des délibérations et le programme du forum. Les principaux résultats de la discussion ainsi qu'une courte évaluation préliminaire du forum sont présentés ci-après. Un rapport plus complet qui fera l'objet d'une publication du BIT est en cours de préparation.

Principaux résultats

Large convergence de vues sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable

5. Au cours du débat, une large convergence de vues s'est dégagée sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable, y compris de la part d'organisations qui, jusqu'alors, n'entretenaient pas de liens étroits avec le BIT. Il a été largement admis qu'il est possible d'infléchir positivement le cours de la mondialisation et d'accorder au travail décent une place importante dans les politiques. Les solutions doivent être adaptées aux spécificités de chaque pays, mais il existe des principes, des normes et aussi des problèmes qui intéressent tous les pays. La nécessité d'une plus grande cohérence entre les politiques sociales et les politiques économiques, aux niveaux national et international, conformément aux principes du travail décent, a été largement reconnue.

Accent placé sur l'élaboration des politiques et sur l'obtention de résultats

6. Le consensus qui s'est dégagé autour du travail décent est certes un succès mais il faut désormais – et c'est le sentiment qui prévalait chez les participants – s'atteler aux questions de mise en œuvre. Certains intervenants ont jugé que le forum marque une nouvelle étape de l'Agenda du travail décent qui met l'accent sur l'obtention de résultats et sur l'impact sur la vie des populations. Au cours du forum, plusieurs points de vue et suggestions se fondant sur les expériences menées dans des milieux divers se sont exprimés en vue de l'élaboration de politiques et de programmes de travail décent solides et efficaces. Le débat a montré que beaucoup de pays industrialisés et de pays en développement s'attachent à renforcer leurs politiques sociales. Il a mis en évidence l'importance que continue d'avoir le tripartisme ainsi que le potentiel de collaboration existant entre le public et le privé en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques. Il a permis d'aborder les problèmes qui se posent en matière de mise en œuvre, y compris les questions de capacité, d'engagement politique et de coordination entre les divers ministères et institutions. Les enseignements tirés dans ce domaine sont essentiels pour le BIT et les autres acteurs impliqués dans l'Agenda du travail décent.

Cohérence des politiques à l'échelle internationale

7. Il a été fait plusieurs fois référence aux avantages de la coopération entre les institutions du système multilatéral; des exemples ont été donnés montrant que la promotion du travail décent peut avoir un impact plus significatif lorsqu'elle s'appuie sur cette coopération. Les nombreuses institutions internationales représentées au forum sont amenées à modifier leurs perspectives et à prendre de nouvelles initiatives. Les représentants de la FAO, du FMI, de la CNUCED, du PNUD, de l'UNESCO, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, de la Banque mondiale et de l'OMC ont tous participé activement

aux discussions. La question de la cohérence des politiques à l'échelle internationale a été l'un des principaux sujets examinés. Même si les mandats, stratégies et structures des institutions diffèrent, la discussion a montré qu'il existe des instruments et des moyens pratiques permettant de promouvoir une meilleure coordination et une plus grande convergence. Un de ces instruments en particulier a été reconnu comme très prometteur. Il s'agit des *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent* qui ont été adoptés par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

Nouvelles possibilités de collaboration et de sensibilisation

8. Le forum a permis de renforcer les relations de l'OIT avec les organisations internationales ou régionales, notamment avec l'ANASE, l'OCDE et l'Union européenne. Le Premier ministre du Portugal, M. José Sócrates, a souligné la convergence existante entre les dimensions externe et interne de la Stratégie de Lisbonne et la promotion du travail décent et d'une mondialisation équitable. La Commission européenne s'est engagée à appuyer l'Agenda du travail décent dans les pays membres ou non de l'Union.
9. Le forum a également permis de renforcer la collaboration avec les parlementaires. Les représentants de l'Union interparlementaire (UIP) se sont engagés à mettre en place un «groupe consultatif parlementaire» sur l'emploi et le travail décent, à élaborer un programme de travail avec l'OIT et à préparer des outils pour aider les parlementaires à promouvoir la cohérence des politiques menées en faveur du travail décent et d'une mondialisation équitable aux niveaux national et international.
10. Un autre partenaire important – la campagne *Un travail décent pour une vie décente*, vaste réseau de coopération regroupant des organisations de la société civile et des mouvements syndicaux internationaux – a profité du forum pour lancer un appel à l'action pour le travail décent, une initiative de sensibilisation et de mobilisation des populations à l'échelle mondiale.

Ouverture et renforcement de l'influence de l'OIT

11. Les participants ont également rendu hommage à la méthode de travail de l'OIT fondée sur le dialogue. L'Organisation se distingue par sa capacité inégalée à organiser des débats sur des questions bien ciblées et controversées rassemblant des acteurs aux intérêts différents. Les principes et les politiques de l'OIT ont un impact d'autant plus significatif qu'ils touchent un plus grand nombre de personnes.

Une évaluation préliminaire

12. Beaucoup d'organisations internationales ont mis en place des mécanismes de dialogue et de consultation avec des parties prenantes extérieures à leur structure institutionnelle pour faire mieux connaître leurs politiques et leurs programmes, mobiliser le soutien du public, recueillir de nouvelles idées et renforcer les processus de mise en œuvre³. A cet égard, le

³ Par exemple, l'OMC organise des colloques et des forums annuels avec la société civile et d'autres acteurs, l'OCDE, un forum annuel sur un thème spécifique et le PNUE, un forum mondial de la société civile, chaque année, avant la réunion de son conseil d'administration. Pour un aperçu complet des initiatives de sensibilisation, voir: *UN system engagement with NGOs, civil society, the private sector and other actors: A compendium*, Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SNLG), 2005.

BIT a un avantage certain dans la mesure où il dispose d'une structure tripartite et entretient de nombreux liens avec d'autres organisations. Le BIT s'est mis progressivement à organiser des débats, forums et réunions réunissant d'autres parties prenantes que les partenaires sociaux. Cette pratique est en vigueur depuis que des décideurs provenant d'horizons différents se sont engagés, aux niveaux national et international, à promouvoir le travail décent en tant qu'objectif commun et à développer les moyens de sa mise en œuvre. Il est temps, sans doute, pour le Bureau d'élaborer une stratégie d'ouverture plus claire, d'éviter de multiplier les événements isolés, de veiller à ce que chacun d'entre eux ait son propre suivi et produise des résultats tangibles, et d'adapter son message à ses divers interlocuteurs.

13. Dans le cadre d'une stratégie générale de sensibilisation, un forum, comme celui de Lisbonne, répond à une exigence bien définie: confirmer que l'OIT est un lieu de dialogue hors pair pour examiner et traiter les questions mondiales touchant au monde du travail. La réunion de Lisbonne a montré que beaucoup de participants différents, des ONG jusqu'à la communauté des donateurs, s'intéressent de très près à l'Agenda du travail décent. Il ressort du contenu et des résultats de la discussion qu'il est possible de bâtir un dialogue constructif sur des questions politiquement controversées sous réserve de bien examiner les aspects techniques et de se concentrer sur les solutions. Le forum a également fourni des enseignements pratiques sur la manière de mieux organiser de tels événements en termes de temps, de structure et de contenu. Certes, les parties prenantes étaient inégalement représentées et l'équilibre hommes-femmes laissait à désirer mais il n'en demeure pas moins que le forum a démontré que les réunions de cette nature sont très utiles à l'Organisation dans la mesure où elles lui permettent de diffuser plus largement ses messages et de saisir de nouvelles occasions de mieux appliquer ses politiques.
14. Les participants se sont félicités de la bonne organisation du forum. Les travaux se sont déroulés dans les meilleures conditions grâce à l'accueil chaleureux et au soutien actif du gouvernement portugais ainsi qu'aux efforts du bureau de l'OIT à Lisbonne. L'enseignement qui peut en être tiré est que beaucoup peut être accompli dans le cadre d'une collaboration étroite entre le BIT et les mandants dans un pays.
15. Ce type de forum n'entre pas dans le cadre des activités habituelles du BIT et peut, au moins dans ce sens, être considéré comme exceptionnel. Le ministre du Travail et de la Solidarité du Portugal, M. José António Vieira da Silva, a suggéré dans son allocution finale que si les efforts doivent prioritairement porter sur les résultats, il serait utile que le BIT organise ultérieurement un autre forum de cette nature qui serait, cette fois, essentiellement chargé d'évaluer l'efficacité des politiques du travail décent et de perfectionner les outils de mise en œuvre.
16. Le groupe de travail est invité à formuler des observations sur le document et, à la lumière de l'expérience du forum de Lisbonne, à proposer des orientations sur l'intérêt d'élaborer une stratégie d'ensemble de l'OIT pour mieux cibler et renforcer les activités existantes d'ouverture et de sensibilisation, assorties de suggestions sur la façon dont les informations fournies et les opinions exprimées lors du forum, qui sont résumées dans les observations finales des présidents des sessions thématiques, pourraient servir à améliorer l'efficacité des activités de l'Organisation.

Genève, le 11 mars 2008.

Document soumis pour discussion et orientation.

Annexe

Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable

(Lisbonne, 31 octobre – 2 novembre 2007)

Compte rendu des travaux

1. Séance plénière d'ouverture
2. Principaux discours en plénière
3. Groupe de discussion de parlementaires
4. Session de clôture
5. Conclusions des sessions thématiques
6. Programme

1. Séance plénière d'ouverture

M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, a ouvert le forum en soulignant que la première des priorités politiques et économiques aujourd'hui est de mettre en œuvre des politiques qui offrent davantage de possibilités, qui réduisent les inégalités et répondent aux aspirations de chacun à une mondialisation équitable. Il faut pour cela mettre en place de solides processus de dialogue et d'action qui rassemblent les différentes parties prenantes afin de trouver des solutions qui permettront à tous, sans exception, d'accéder à un travail décent. Tel est l'objet de ce forum, qui réunit des personnes d'horizons multiples, représentant une communauté mondiale d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui commencent à unir leurs efforts pour promouvoir le mouvement mondial naissant en faveur du travail décent. La réduction de la pauvreté n'est pas le seul élément qui témoigne du développement; il faut aussi inverser la tendance générale à un accroissement des inégalités. Il importe de convenir au niveau international que, dans toute société, chacun doit pouvoir bénéficier d'un minimum social, défini en fonction de la situation, des moyens et des priorités du pays. Cela suppose d'associer les investissements sociaux et les possibilités offertes par le marché pour promouvoir la mobilité sociale en veillant à la qualité des emplois. Pour garantir un partage plus équitable des bienfaits de la mondialisation, il faut une ferme volonté politique, mais aussi sensibiliser les gens et les mobiliser pour qu'ils agissent en ce sens.

M. José Sócrates, Premier ministre du Portugal, a indiqué que, pour son gouvernement, le travail décent est probablement un des plus puissants et plus efficaces outils jamais élaborés par la communauté internationale pour promouvoir des politiques aptes à apporter des solutions concrètes aux problèmes découlant de la mondialisation. L'Union européenne a progressivement fait siens et adopté les principes de travail décent et de mondialisation équitable. La présidence portugaise de l'Union européenne s'attachera à renforcer la coopération avec le BIT dans ces domaines; l'Europe doit assumer cette responsabilité historique. Il faut, à titre prioritaire, accroître le potentiel de la Stratégie de Lisbonne, du point de vue tant de sa dimension sociale interne que de sa dimension externe centrée sur la coopération. Il est urgent, aujourd'hui, de mettre en place des mécanismes visant à réglementer la mondialisation et à garantir à chaque citoyen, par des engagements concrets, l'accès à des prestations de base.

M. Dayan Jayatilleka, Président du Conseil d'administration du BIT, a qualifié d'«axial» le concept qui sous-tend le forum. D'une part, l'Agenda du travail décent s'attaque aux deux problèmes les plus urgents auxquels l'humanité doit faire face: la pauvreté et l'aliénation; d'autre part, une «mondialisation équitable» est la réponse aux fondamentalismes qui s'expriment aux deux extrêmes du débat sur la mondialisation. Une mondialisation plus équitable préserverait les facteurs d'intégration et d'unification de la révolution de l'information, et, par le travail décent, réduirait les inégalités qui s'accroissent à l'intérieur des communautés, des nations et des classes sociales, et entre elles. Sans une mondialisation plus équitable et l'accès de tous à un travail décent, il ne sera pas possible de régler les autres grands problèmes que sont notamment le changement climatique, la violence et le terrorisme.

M. Daniel Funes de Rioja, vice-président employeur du Conseil d'administration du BIT, a dit que les libertés politiques et économiques se renforcent mutuellement. Il a fait l'inventaire des nombreux avantages liés à la mondialisation – réduction de la pauvreté, généralisation de la démocratie, libre circulation des biens, des idées et des savoirs – déplorant néanmoins qu'encore bien trop de personnes et de pays n'en bénéficient pas. Il a souligné l'importance de parvenir à un vaste consensus sur un cadre propre à garantir que la mondialisation profite à autant de personnes que possible. Il a en particulier cité le consensus auquel est parvenue la Conférence internationale du Travail en 2007 au sujet de la promotion d'entreprises durables comme voie d'avenir. Il a en outre souligné l'importance du développement de l'esprit d'entreprise, pilier essentiel des économies prospères, mais aussi de cadres réglementaires propices à l'innovation et à la concurrence, et de possibilités d'amélioration des compétences pour lutter contre le cercle vicieux des bas salaires et l'inégalité salariale croissante. A l'heure de la mondialisation, les filets de sécurité sur le plan de la protection sociale sont indispensables, mais ne doivent pas desservir l'emploi ni la compétitivité des entreprises. Il convient de mettre l'accent sur la «sécurité de l'emploi» plutôt que sur la «sécurité dans l'emploi» car il s'agit de protéger les personnes et non les emplois désuets. Le dialogue est primordial si l'on veut favoriser une compréhension mutuelle des avantages et des inconvénients de la mondialisation. Il faut prendre en considération les préoccupations actuelles de la population vis-à-vis de la mondialisation, faute de quoi on risque de perdre tous les bénéfices des trente dernières années. En l'absence d'un débat ouvert, l'incertitude pourrait déboucher sur des appels à une politique réactionnaire, ce qui n'est dans l'intérêt de personne. Le vice-président employeur a insisté sur le rôle moteur que doivent jouer les entreprises en définissant clairement leurs fonctions et responsabilités dans la société, ainsi que les pratiques acceptables et celles qui ne le sont pas.

Sir Roy Trotman, vice-président travailleur du Conseil d'administration du BIT, a invité l'OIT et l'ensemble des institutions internationales à répondre positivement à l'Appel à l'action lancé le matin même dans le cadre de la campagne intitulée «Un travail décent pour une vie décente», et à travailler de manière cohérente pour atteindre les objectifs visés. Il a dit que le travail décent doit être au centre de la gouvernance mondiale, objectif universel pour l'ensemble des institutions du système des Nations Unies, y compris celles qui sont spécialisées dans le financement et le commerce international. Il a précisé, à cet égard, que les accords conclus sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce ne devraient pas aller à l'encontre des engagements pris par les gouvernements dans d'autres instances internationales. M. Trotman a appelé l'attention sur la pertinence, au jour d'aujourd'hui, des principes fondateurs de la Constitution de l'OIT (1919) et de la Déclaration de Philadelphie (1944), ainsi que des conclusions et des normes adoptées dans le cadre d'un processus tripartite. Il a mentionné les efforts entrepris chaque année à l'occasion de la Conférence internationale du Travail pour renforcer l'OIT et faire du travail décent une réalité à l'heure de la mondialisation. Il a souligné que l'approche intégrée des quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent a permis au BIT de mettre en place un ensemble cohérent d'outils de développement aux niveaux national et mondial pour faire face aux défis de notre époque. Le groupe des travailleurs se félicite

que les parlementaires et les organisations de la société civile démocratique se joignent aux mandants tripartites pour examiner la façon d'établir un cadre de partenariat avec d'autres organisations compétentes dans l'optique de relever ces défis.

M. José António Viera da Silva, ministre du Travail et de la Solidarité sociale du Portugal, a expliqué pourquoi, selon son gouvernement, le travail décent est un facteur primordial pour instituer une mondialisation plus équitable. Si le débat sur le travail décent a pris une ampleur mondiale en si peu d'années, c'est parce que sa dimension éthique est très développée et qu'il comporte de nombreux aspects qui peuvent être appliqués de façon souple et efficace à tous les niveaux – collectivités locales, entreprises, planète. Ce n'est pas juste une réponse aux fractures et aux blessures découlant de la mondialisation, mais aussi un outil capable d'influer sur le cours de la mondialisation en en modifiant certains aspects déterminants. C'est un concept fédérateur qui pousse la société à mobiliser les volontés politiques; c'est un instrument efficace pour analyser les décisions qui ont une incidence sur la vie de la collectivité. C'est à l'aune du travail décent qu'il faudrait prendre la mesure de nos décisions collectives et de leur viabilité.

M. Surin Pitsuwan, secrétaire général désigné de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), a dressé un tableau complet de la situation de l'Asie par rapport à la mondialisation et aux défis que le continent doit relever pour mettre en œuvre l'Agenda du travail décent. Malgré les forts taux de croissance mondiale de ces dernières années, l'écart entre riches et pauvres aux niveaux national et international n'a cessé de croître. Si nous n'y prenons pas garde, cet écart, en devenant un défaut structurel, pourrait bien constituer une menace à long terme pour la communauté mondiale. En Asie, les résultats en termes d'emplois n'ont pas été à la hauteur des résultats économiques. Les taux de chômage, y compris en ce qui concerne les personnes diplômées, sont plus élevés qu'il y a cinq ou sept ans et, généralement, bien plus encore qu'avant la crise financière. M. Surin Pitsuwan a noté avec préoccupation que l'Asie risque de laisser tomber ceux qui appartiennent à la «génération du Millénaire», c'est-à-dire les jeunes qui sont arrivés sur le marché du travail au début du siècle et dont 60 pour cent vivent en Asie. En outre, même pour les gens qui ont un emploi aujourd'hui, le sentiment d'insécurité ou de précarité est plus fort qu'auparavant du fait d'une concurrence et d'une flexibilité économiques accrues. Quant aux personnes qui travaillent dans le secteur informel, et elles sont très nombreuses, elles ne bénéficient généralement pas d'une protection sociale. Il importe de faire des investissements à la fois dans les secteurs dynamiques et dans ceux qui regroupent la majorité des travailleurs pour concilier emploi et productivité. En conclusion, M. Surin Pitsuwan a instamment prié les pays industrialisés qui ont pris l'engagement de libéraliser les marchés agricoles d'honorer cet engagement, ce qui contribuera à promouvoir le travail décent dans le secteur agricole des pays en développement, et à améliorer la condition des millions de pauvres qui y travaillent.

2. Principaux discours en plénière

M. Vladimír Špidla, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances, a dit que la Commission européenne (CE) est très attachée à une meilleure répartition des avantages et des risques liés à la mondialisation, entre les pays et à l'intérieur de ces derniers, et considère le travail décent comme un élément clé s'agissant des performances économiques, de la productivité et du développement durable. M. Špidla a souligné que la gouvernance multilatérale nécessite plus de cohérence et que cela ne sera possible que si les politiques nationales elles-mêmes sont plus cohérentes. Il a décrit en détail les initiatives prises par l'Union européenne (UE) et la CE pour donner plus de poids à la dimension sociale de la mondialisation et promouvoir le travail décent pour tous. Il a noté que la Commission européenne a renforcé sa collaboration et son dialogue politique avec l'OIT au fil des ans. Il a par ailleurs signalé que l'emploi, le travail décent et la cohésion sociale font partie intégrante du Consensus européen pour le développement – au titre duquel des pays non membres de l'UE peuvent prétendre à une aide extérieure, en

particulier pour appuyer les programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD). Il a souligné que beaucoup reste à faire, étant donné que l'emploi et le travail décent n'ont été pris en compte dans la gouvernance internationale et les stratégies de développement qu'après le Sommet mondial des Nations Unies de 2005.

M. Mats Karlsson, vice-président du Comité de haut niveau sur les programmes (CHNP) du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et directeur de département géographique à la Banque mondiale, a indiqué que la communauté internationale est parvenue à un consensus dans lequel l'Agenda du travail décent est désormais fermement ancré. A présent, il est urgent d'élaborer des instruments permettant de passer à la mise en œuvre dans le cadre du système multilatéral. Des outils de mesure et d'analyse sont disponibles pour les questions d'inégalité et de pauvreté, mais pas pour l'emploi. Même des ministres dotés d'une solide expérience peuvent avoir de réelles difficultés à régler les questions liées au chômage. Si les dirigeants peuvent aisément aborder les questions liées à la croissance économique ou à la lutte contre la pauvreté, ils n'ont pas les connaissances nécessaires pour traiter en profondeur le thème de l'emploi. Dans les pays en développement, les données disponibles présentent encore d'importantes lacunes à combler au plus vite. Dans les stratégies de développement nationales, les éléments relatifs à l'emploi, s'ils existent, sont souvent insuffisants. L'intervenant a présenté les *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent* comme un moyen simple de traiter ces questions. Cet ensemble d'outils est le fruit d'un effort collectif réalisé à l'intérieur du système multilatéral par l'intermédiaire du CCS, qui a reconnu l'emploi et le travail décent comme un thème commun, pour lequel des efforts conjoints pourraient être très bénéfiques. La liste de questions figurant dans ces outils a aidé les institutions du système à sensibiliser la communauté internationale aux questions et politiques liées au travail décent et a contribué à identifier les domaines dans lesquels un renforcement des capacités s'impose. Ce processus permettra au final de mieux surveiller et évaluer les politiques de chaque organisation, encouragera un apprentissage fondé sur l'échange de données d'expérience et créera des synergies et des possibilités de travail conjoint. Toutefois, la réussite dépendra au bout du compte de la capacité des dirigeants de développer et d'utiliser au niveau national cette approche axée sur les outils.

M. Abraham Katz, président de l'Organisation internationale des employeurs, a déclaré que la mondialisation a apporté croissance et prospérité et a aidé beaucoup de gens à sortir de la pauvreté. Cependant, la pauvreté reste pour beaucoup une réalité et les changements technologiques rapides ont accentué les disparités en termes de revenus et accru chez certains le sentiment d'être laissé pour compte. L'intervenant a fait observer que le principal objectif de la politique du marché du travail n'est plus d'assurer la «sécurité de l'emploi», mais de garantir aux travailleurs leur place dans le monde du travail, ces derniers devant s'adapter à de nouveaux emplois en raison des changements liés à la mondialisation. Il a reconnu que les travailleurs devront affronter des situations difficiles. L'OIT a pour mission d'aider les économies nationales à intégrer ces changements tout en réduisant leurs effets négatifs. M. Katz estime que beaucoup des principes directeurs adoptés il y a une vingtaine d'années dans des documents faisant l'objet d'un consensus (y compris à l'OIT) – sur l'importance de la flexibilité, nécessaire à une bonne adaptation aux changements – restent valables, même pour relever les nouveaux défis découlant de la révolution du savoir. L'adaptation suppose stabilisation, libéralisation et privatisation. Ces composantes doivent être associées à des politiques destinées à résoudre le problème des travailleurs dont l'emploi a été supprimé, recourant notamment à l'enseignement, la formation, la reconversion professionnelle et l'incitation à la mobilité. Ces prescriptions s'appliquent tant aux pays développés qu'aux pays en développement – à cet égard, M. Katz a souligné que la responsabilité des pays développés concernant les politiques d'ajustement structurel est fortement liée aux progrès des négociations commerciales de Doha. Il a signalé que la rapidité des changements actuels suscite des réactions violentes contre la mondialisation dans de nombreux pays et, en particulier, a mis en garde contre la tendance à l'unilatéralisme dans la gouvernance du commerce, qui

pourrait aboutir à un vaste mouvement de politiques et mesures de «repli sur soi» très néfaste, ayant des retombées économiques rappelant les années trente. Il ne faut donc pas que le cycle de négociations commerciales en cours échoue.

M. Guy Ryder, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale, a noté que, pendant le forum, un important consensus s'est dégagé – non seulement parmi les mandants tripartites de l'OIT, mais aussi avec d'autres parties prenantes clés – sur la nécessité d'une mondialisation équitable et le rôle central de l'Agenda du travail décent. Il s'agit d'un acquis majeur. Cependant, cette conjoncture et le forum lui-même doivent achever une phase et marquer le début d'une autre. La deuxième phase de l'Agenda du travail décent doit viser à l'obtention de résultats, ce qui permettra de tester véritablement le consensus. Toutes les parties prenantes conviendront que les conditions actuelles du marché du travail sont «dures». A elle seule, une forte croissance mondiale ne constitue pas une solution, car la plupart des inégalités observées s'aggravent. Il convient en particulier de noter que les différences de rendement entre le travail et le capital font partie des éléments qui vont à l'encontre d'une mondialisation viable d'un point de vue politique. M. Ryder a dit souscrire à l'avertissement formulé par M. Katz selon lequel la mondialisation ne doit pas être considérée comme un fait acquis. Il est essentiel d'aller dans deux directions: vers une meilleure cohérence dans la formulation des politiques au plan international, y compris des politiques des gouvernements dans les organisations internationales, et vers la gestion de l'Agenda du travail décent au plan national, notamment à travers les PPTD. Cette responsabilité revient donc aux syndicats, employeurs et gouvernements nationaux, plutôt qu'à l'OIT.

M^{me} Mary Robinson, présidente de *Realizing Rights: The Ethical Globalization Initiative*, a rappelé qu'elle s'est beaucoup inspirée des travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation dans l'élaboration de son projet d'initiative pour une mondialisation éthique. Elle s'est dite satisfaite des progrès enregistrés depuis la présentation du rapport de la commission mondiale et a félicité le BIT pour son travail de suivi. Cependant, une mondialisation plus équitable est encore loin d'être une réalité. M^{me} Robinson a expliqué que son travail actuel consiste en grande partie à mettre les normes des droits de l'homme au centre de la gouvernance et de la formulation des politiques. Le but est de renforcer les capacités locales et nationales et de faire des droits de l'homme, en particulier des droits sociaux et économiques, une réalité. L'obstacle majeur, à l'origine du non-respect des droits, reste le même: les inégalités entre les nations et à l'intérieur de ces dernières ainsi qu'un déséquilibre au niveau du pouvoir et de l'influence. Dans le domaine des droits économiques, l'initiative de M^{me} Robinson s'est fait l'écho du travail du BIT et d'autres acteurs sur le travail décent. En ce qui concerne le commerce international, le manque d'équité observé dans l'évolution actuelle des négociations internationales est préoccupant. Les réformes relatives au commerce doivent être jugées suivant leur capacité de créer plus d'emplois et de promouvoir des emplois de meilleure qualité, mais aussi suivant leur impact sur les personnes les plus défavorisées du point de vue économique. Au sujet de l'économie informelle, l'oratrice a rappelé qu'elle a été très impressionnée lors de sa rencontre avec l'équipe du projet de l'OIT de promotion du travail décent au Ghana, qui propose une approche intégrée et associée de manière novatrice des interventions s'appuyant sur l'initiative personnelle et l'entrepreneuriat, mais aussi sur la force que représentent les associations et l'action collective. Elle a noté que le discours sur la responsabilité sociale des entreprises évoque encore rarement le travail décent, pour ce qui est des grandes chaînes de valeur, lesquelles impliquent des millions d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans de l'économie informelle. Elle a rappelé les preuves montrant que les entreprises et les gouvernements qui s'emploient à promouvoir les droits de l'homme obtiennent de très bons résultats. Elle a souligné en particulier qu'il est important de promouvoir les droits des femmes. Les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans la main-d'œuvre informelle à bas revenus et elles sont fortement exposées aux risques de pauvreté. En même temps, plusieurs mouvements mondiaux se sont constitués sous l'influence ou la direction de femmes issues des

communautés locales, notamment les mouvements en faveur de l'environnement, des habitants des taudis, des droits des femmes, le mouvement de la microfinance et les mouvements des travailleurs du secteur informel comme l'Association indienne des femmes travaillant à leur compte. Toutes ces initiatives ont fortement contribué à faire entendre la voix des femmes des communautés locales et à mieux faire connaître leurs conditions de travail et de vie, y compris leur insécurité du point de vue économique. Enfin, M^{me} Robinson a appelé tous les participants à s'engager activement dans la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui aura lieu le 10 décembre 2008. Selon elle, cette commémoration et le 10^e anniversaire de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail peuvent être l'occasion en 2008 de faire progresser dans la pratique l'Agenda du travail décent.

3. **Groupe de discussion de parlementaires**

Cette session a été organisée en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP), qui a convoqué une réunion pour les parlementaires avant le forum, au cours de laquelle les participants ont adopté des conclusions et une série de recommandations à l'intention de l'UIP. Ils lui ont notamment recommandé de constituer un «groupe consultatif parlementaire» sur l'emploi et le travail décent. Le groupe sera représenté à l'OIT et élaborera des instruments spécifiques pour aider les parlementaires dans leur travail sur les différents aspects du travail décent et une mondialisation équitable, en s'inspirant des *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent* du CCS. **La sénatrice Sheila Carstairs (Canada)** a dit que les parlementaires présents au forum ont adopté ces recommandations parce qu'ils ne sont pas aussi engagés qu'ils le devraient en faveur du travail décent dans l'optique d'un agenda de la mondialisation équitable. Elle a signalé que les parlementaires sont responsables de toute mesure législative prise dans leur pays et devraient coopérer davantage avec l'OIT. Elle a insisté sur l'importance de constituer le groupe consultatif qui a été proposé. **Le sénateur Heráclito Fortes (République fédérative du Brésil)** a mis en avant «l'importance historique» de cette réunion OIT-UIP. Evoquant les difficultés que les parlementaires rencontrent au Brésil, il a noté les problèmes relatifs à la mise en œuvre de la législation du travail, en particulier pour ce qui est des formes modernes d'esclavage. Il a souligné qu'il est difficile de concilier la lenteur du processus législatif et la rapidité des changements intervenant sur le marché du travail. Il a insisté sur l'importance de la coopération parlementaire régionale et interrégionale pour traiter la dimension sociale de la mondialisation. Il a ajouté que les leçons tirées de la mise en œuvre de la législation européenne du travail commencent à être appliquées dans la région du MERCOSUR, en particulier dans le domaine de la protection sociale. Par ailleurs, il a souligné qu'il est nécessaire pour les parlementaires et l'OIT de renforcer leur collaboration. **M. Poul Nyrup Rasmussen, membre du Parlement européen et président du Parti socialiste européen**, a déclaré qu'il est simple d'obtenir un soutien unanime pour le travail décent. La difficulté réside dans la mise en œuvre. Il a cité le cas des accords de partenariat économique européens qui ont suscité de vives préoccupations quant à leur compatibilité avec certains aspects de l'Agenda du travail décent. Il a souligné que les régions les plus riches du monde doivent respecter leurs engagements de promotion du travail décent dans les organisations internationales et a ajouté que l'Agenda du travail décent reste encore peu connu des parlementaires. Il est essentiel de l'intégrer dans le débat sur les politiques commerciales, d'investissement et de développement. L'intervenant s'est dit préoccupé par les récentes évolutions observées sur les marchés financiers mondiaux, notamment la croissance des fonds de placement privés, des fonds spéculatifs et des banques d'investissement, dont les opérations ne relèvent pas de la réglementation internationale et dont l'impact peut sérieusement nuire aux objectifs du travail décent. Il a suggéré d'entamer un dialogue tripartite avec les principaux acteurs des marchés financiers, pour faire en sorte que leurs décisions en matière d'investissement soient compatibles avec le travail décent.

4. Session de clôture

M. Dayan Jayatileka a déclaré que ce forum a été une expérience novatrice pour l'OIT. L'Organisation a cherché à élargir ses horizons tout en maintenant le tripartisme au centre de tous ses efforts. L'orateur a ajouté que les succès obtenus dans l'intégration du travail décent ne peuvent être tenus pour acquis. L'idée du travail décent au service d'une mondialisation équitable a été continuellement précisée et clarifiée et est devenue un concept majeur.

M. Daniel Funes de Rioja a dit au nom du groupe des employeurs que l'échange de vues a été très positif. Le principal enjeu a été la confrontation d'idées différentes en toute bonne foi et le résultat de la discussion a été très positif. Les dialogues, idées et opinions qui ont vu le jour dans le cadre de ce forum seront très utiles pour les discussions tripartites à l'OIT. Il incombe à présent au Conseil d'administration et au Bureau de réfléchir à tous ces éléments. L'intervenant a noté que la notion d'adéquation des politiques pour l'emploi et le travail décent varie suivant les pays et les cultures, mais qu'il existe assurément des valeurs communes. Il a rappelé les positions des employeurs sur différents thèmes du forum et, pour conclure, a dit que si la croissance économique n'est pas possible sans emploi productif, l'emploi n'est pas non plus viable sans politiques macroéconomiques satisfaisantes.

Sir Roy Trotman a dit, au nom des travailleurs et des ONG associées à leur cause, que le forum a donné lieu à une discussion de haut niveau, pleine d'intelligence et de clairvoyance. Le Conseil d'administration du BIT étudiera le rapport de la réunion et devra mettre en place dans des délais raisonnables plusieurs programmes d'actions concrètes. Ces derniers devraient être orientés vers des expériences nationales et régionales et des mesures interinstitutionnelles au niveau mondial. Il est important de communiquer à une très large audience les principaux messages qui se sont dégagés du forum. L'intervenant a été heureux de constater l'engagement des parlementaires en faveur du travail décent et de voir qu'il est possible de mener avec eux un dialogue tripartite dans le futur. Il a relevé avec intérêt la suggestion selon laquelle le BIT pourrait examiner la question des fonds de placement privés et des fonds spéculatifs. En conclusion, il a indiqué que, du point de vue des travailleurs, le message principal porte sur l'importance de mobiliser la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre.

M. Juan Somavia a dit que des idées claires et pragmatiques se sont dégagées des séances thématiques, dont certaines peuvent d'ores et déjà être intégrées aux travaux futurs de l'OIT. Il a noté que le forum a révélé un important consensus en faveur du travail décent au service d'une mondialisation équitable et un accord général sur le fait que le travail décent doit être au cœur de la cohérence des politiques, cette dernière nécessitant en premier lieu des politiques plus équitables au niveau national. Il a souligné qu'il est essentiel de promouvoir la justice sociale, l'entrepreneuriat et l'innovation ainsi que la créativité dans la recherche de solutions. Si l'OIT peut apporter sa contribution dans une recherche de solutions si complexe, cela tient avant tout à sa méthode de travail fondée sur le dialogue. Par ailleurs, les seules ressources de l'OIT ne suffiront pas pour faire progresser l'Agenda du travail décent. M. Somavia a dit trouver très encourageant que d'autres acteurs tels que les parlementaires et les organisations internationales s'investissent pour faire progresser l'agenda en tant qu'élément du mouvement mondial soutenu par les institutions représentées au forum.

M. José António Viera da Silva a clos la réunion en exprimant sa satisfaction quant à la manière dont le forum s'est déroulé et aux résultats obtenus. Il a proposé à l'OIT que le Forum de Lisbonne constitue le point de départ d'autres réunions destinées à évaluer l'impact des politiques de promotion du travail décent et à perfectionner les instruments de mise en œuvre. Pour conclure, il a dit que cette expérience de trois jours incite fortement les parties prenantes à organiser un autre forum qui contribuera à accroître la mobilisation

mondiale en faveur du travail décent et à renforcer la volonté politique en rapport avec cet agenda.

5. Observations finales des présidents des sessions thématiques

Session 1. Employabilité: éducation, formation qualifiante et technologie – Comblent les lacunes du savoir

Cette session était présidée par **M. François Périgot**, président honoraire de l'Organisation internationale des employeurs (OIE). Le panel était composé de **M^{me} Maria Rodrigues**, conseillère spéciale du Premier ministre du Portugal; **M. Mark Richmond**, UNESCO; **M. Phil O'Reily**, Business New Zealand; **M. Jan Eastman**, Internationale de l'éducation¹. Les observations finales de **M. Périgot** sur la session ont été présentées par **M^{me} Eastman** lors de la séance plénière de clôture. Elles sont résumées ci-dessous:

- L'accès à une éducation de qualité est un droit universel et la condition préalable au travail décent. C'est aussi le meilleur moyen d'éliminer le travail des enfants. L'éducation est essentielle pour l'épanouissement des individus; elle jette les bases de l'employabilité et favorise aussi bien le progrès économique que le progrès social.
- Mais l'éducation de base ne suffit pas. L'apprentissage tout au long de la vie est le seul moyen d'adapter les qualifications à l'évolution rapide des techniques et de l'organisation du travail que provoque la mondialisation. Les compétences qui donnent les moyens d'obtenir et de conserver un emploi ainsi que d'en changer et de s'adapter à l'évolution des techniques et du marché du travail sont très prisées. L'enseignement et la formation doivent dispenser non seulement des connaissances techniques, mais aussi des compétences nouvelles, essentielles pour favoriser l'employabilité, telles que l'aptitude à communiquer, à rechercher et utiliser des informations, ou encore à travailler en équipe. Les gouvernements devraient mettre en place des cadres nationaux des certifications permettant la reconnaissance des acquis initiaux et du savoir accumulé au cours de l'existence.
- L'enseignement et la formation sont souvent dissociés et ne transmettent pas les compétences qui sont nécessaires sur le marché du travail. Il faudrait une politique cohérente et une coordination plus étroite entre les différents systèmes et institutions, y compris entre les ministères compétents, à tous les niveaux: enseignement, formation initiale et perfectionnement professionnel. L'OIT et l'UNESCO ainsi que les institutions régionales et multilatérales devraient renforcer leur coopération pour aider les Etats Membres à améliorer la cohérence de leur action dans ce domaine.
- Améliorer l'employabilité grâce à une action inscrite dans la durée est la responsabilité commune de toute une série d'acteurs qui doivent avoir une même vision des choses et nouer des partenariats efficaces. La communauté internationale doit aider le secteur public, le secteur privé, les syndicats, les familles et les collectivités à former des partenariats public-privé aux échelons national et local, de sorte que l'enseignement et la formation répondent à la fois à l'impératif de compétitivité des entreprises et à l'aspiration des travailleurs à un travail décent.
- Les programmes de la deuxième chance sont de bons moyens de remédier aux échecs subis dans le système d'enseignement et sur le marché du travail. Ils comportent des mesures actives du marché du travail offrant un ensemble cohérent de services destinés à faciliter l'insertion professionnelle des personnes qui n'ont pas fait d'études

¹ Voir les titres complets dans le programme ci-joint.

ou n'ont pas de formation préalable, ou qui ont besoin d'améliorer leur employabilité pour changer d'emploi.

- Le dialogue social sur les politiques et stratégies nationales de formation professionnelle, de leur conception à leur mise en œuvre, s'est avéré efficace pour imaginer des solutions qui facilitent la transition entre l'école et le monde du travail.
- L'OIT devrait jouer le rôle d'un catalyseur pour le recensement des bonnes pratiques et leur diffusion parmi les gouvernements, les partenaires sociaux et les autres acteurs concernés.

Session 2. Améliorer le travail et le fonctionnement des entreprises dans l'économie informelle – S'organiser pour se faire entendre et participer

Cette session était présidée par **M. Manuel Viage**, secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs angolais. Le panel était composé de **M. Yash Tandon**, South Centre; **M. Charles Gore**, CNUCED; **M. Jean-Yves Barcelo**, ONU-HABITAT, **M^{me} Hilda Sánchez**, CISL-ORIT ². **M. Viage** a présenté ses observations finales sur la session lors de la séance plénière de clôture. Elles sont résumées ci-dessous:

- L'économie informelle se développe dans le monde entier, y compris dans les pays industrialisés, notamment à cause de la mondialisation. La nature de ce phénomène varie selon les cas de figure. Dans les pays développés, on assiste à l'«informalisation» de l'emploi formel. Et à l'extrême opposé, dans les pays les moins avancés, l'essor du secteur informel est dû à la raréfaction des emplois productifs dans le secteur agricole alors que la main-d'œuvre augmente et au fait que ce secteur attire de moins en moins les jeunes en fin de scolarité; en outre, la création d'emplois formels dans le secteur non agricole est insuffisante. Le travail informel va souvent de pair avec une gestion médiocre des affaires publiques et le non-respect de la légalité. Il n'y aura pas de mondialisation équitable tant que ces problèmes ne seront pas résolus.
- Ce sont des problèmes très complexes dont la solution passe par un ensemble cohérent de mesures appliquées aux échelons international, national et local. Une telle stratégie devrait coordonner les mesures concernant en particulier l'accès à la terre et le cadastrage, l'augmentation de la productivité agricole, la fiscalité, les droits de propriété, l'amélioration des compétences et des techniques ainsi que les politiques macroéconomiques et structurelles visant à stimuler la demande intérieure. Des avis divergents ont été exprimés quant au bon dosage de politiques et de mesures. Pour certains, instituer des droits garantis par la loi est en soi un élément important mais doit être accompagné, pour que l'économie informelle se modernise, d'un développement économique qui crée suffisamment d'emplois productifs.
- La question de la formulation d'une politique adéquate est liée au problème de l'absence de données fiables sur le marché du travail. Il faut s'attaquer d'urgence à ce problème.
- Certains participants ont fait observer qu'il n'était pas possible de rendre la mondialisation équitable et de moderniser les entreprises du secteur informel si les pratiques des entreprises multinationales, surtout vis-à-vis de leurs fournisseurs dans les chaînes de valeur mondiales, ne changeaient pas.

² Voir les titres complets dans le programme ci-joint.

- L'organisation des acteurs de l'économie informelle (travailleurs, indépendants, chefs de microentreprises) constitue en soi un véritable défi mais il faut éviter les doubles emplois. La fonction de représentation et le mandat des syndicats doivent être reconnus et respectés. La question de la représentation et des moyens d'expression des acteurs de l'économie informelle à l'échelon international a également été soulevée.
- L'expérience a montré que la coopération de syndicats et d'ONG à la réalisation d'objectifs communs peut être efficace. Des partenariats pourraient être formés autour d'objectifs communs tel que le renforcement des capacités dans l'économie informelle. Il a également été proposé que les autorités locales se chargent de la coordination des activités de ce type à l'échelon local et que l'OIT, dans le cadre de la réforme de l'ONU, élabore avec les institutions compétentes une stratégie mondiale pour moderniser l'économie informelle.

Session 3. Flux intra et internationaux de migrants à la recherche d'un travail – Obtenir des avantages et réduire les risques de la mobilité des travailleurs

Cette session était présidée par **M. John Sweeney**, président de l'AFL-CIO. Le panel était composé de **M. Giuliano Amato**, ministre des Affaires intérieures de l'Italie; **M. Jesús Caldera Sánchez Capitán**, ministre des Affaires sociales de l'Espagne, **M^{me} Caridad T. Sri Tharan**, Migrant Forum in Asia; **M. John Bingham**, International Catholic Migration Commission; **M^{me} Jacqueline Mugo**, Fédération des employeurs du Kenya³. **M. Sweeney** a présenté ses observations finales sur la session lors de la séance plénière de clôture. Elles sont résumées ci-dessous:

- Les migrations internationales de travailleurs sont l'une des grandes caractéristiques de la mondialisation. Elles peuvent être bénéfiques pour les pays d'origine et pour les pays de destination qui ont besoin de travailleurs migrants. C'est pourquoi les filières de migration légales devraient être développées et des emplois réguliers devraient être proposés aux migrants. Les méthodes de recrutement devraient elles aussi être réglementées.
- La demande de main-d'œuvre est la raison principale des migrations. Si elle n'est pas satisfaite légalement, elle le sera illégalement car elle fait l'effet d'un aimant sur les migrants illégaux. Pour éviter que ceux-ci ne soient exploités et que leurs droits de l'homme ne soient bafoués, il faut développer et faire respecter l'inspection du travail. La question se pose plus particulièrement pour les femmes parce qu'elles exercent souvent des métiers qui échappent à la législation du travail, comme le travail domestique. Les participants ont considéré que la régularisation des travailleurs migrants en situation irrégulière, qui exercent des emplois pour lesquels il y a manifestement une pénurie de main-d'œuvre nationale, servait les intérêts du pays hôte. En Espagne par exemple, la régularisation a amélioré les conditions de travail et d'existence des travailleurs migrants et remis sur pied le système de sécurité sociale. Le dialogue social est un moyen de piloter cette régularisation.
- Les avantages des nouveaux programmes de migrations temporaires et circulaires ont été longuement débattus mais certains les ont contestés au motif que ces programmes débouchent malgré tout sur l'installation des personnes qui y participent dans le pays d'hôtes et mettent en cause les droits et l'insertion des migrants dans ces pays.

³ Voir les titres complets dans le programme ci-joint.

- Le phénomène de l'exode des cerveaux, qui entraîne une raréfaction des compétences dans des secteurs d'importance vitale comme la santé et l'enseignement, a été vivement critiqué. En effet, les régions défavorisées et les zones rurales de nombreux pays sont ainsi privées de services. Il faudrait envisager des mécanismes compensatoires.
- La liberté syndicale est un droit fondamental des travailleurs migrants et ceux-ci doivent avoir la possibilité d'obtenir un statut juridique légal. Les participants ont préconisé la ratification et la mise en œuvre des deux conventions de l'OIT relatives aux travailleurs migrants, ainsi que de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. La mise en place, à l'échelon national, du cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre constituerait un premier pas concret vers l'amélioration des conditions de vie des travailleurs migrants.
- Les participants se sont dans l'ensemble félicités de la récente augmentation des transferts de fonds, non sans faire observer que ces transferts ne doivent pas se substituer aux dépenses sociales des gouvernements ni à la réalisation des objectifs en matière d'aide publique au développement (APD). Les pouvoirs publics devraient s'attaquer aux causes profondes des migrations internationales, à savoir la pauvreté et l'absence de travail décent dans les pays d'origine. A l'avenir, la décision de migrer devrait être un choix, non une nécessité.

Session 4. Des politiques de sécurité sociale pour la cohésion sociale et le développement économique – Vers un socle social mondial?

Cette session était présidée par **M. Carlos Tomada**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de l'Argentine. Le panel était composé de **M. Aart de Geus**, OCDE; **M. Roberto Bissio**, Social Watch; **M^{me} Suddha Pillai**, ministère du Travail et de l'Emploi de l'Inde; **M. Helmut Schwartzer**, ministère de la Sécurité sociale du Brésil; **M. João Proença**, Union générale des travailleurs du Portugal⁴. **M. Tomada** a présenté ses observations finales sur la session lors de la séance plénière de clôture. Elles sont résumées ci-dessous:

- La protection sociale est un droit consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle constitue le fondement éthique des régimes nationaux de sécurité sociale. Cependant, la sécurité sociale n'est pas seulement un droit de l'homme, c'est aussi une absolue nécessité sur les plans économique et social. Compte tenu de l'agitation croissante du marché du travail et de la dislocation sociale dues à la mondialisation, les économies nationales ne peuvent fonctionner sans des régimes de sécurité sociale qui garantissent aux résidents et aux travailleurs le minimum de sécurité nécessaire pour s'adapter à une évolution aussi rapide.
- La sécurité sociale facilite l'insertion sociale, favorise la croissance économique, contribue à l'élimination de la pauvreté et renforce la démocratie. Elle est donc un élément indispensable des stratégies nationales de développement. Les critiques et les restrictions, dont les régimes de sécurité sociale de nombreux pays ont fait l'objet au cours de ces dernières décennies, se fondaient non pas sur des preuves objectives remettant en cause le principe des transferts sociaux et des prestations de sécurité sociale, mais sur les priorités retenues et une conception considérée comme erronée.

⁴ Voir les titres complets dans le programme ci-joint.

- Il est désormais admis que l'utilité sociale et économique de la sécurité sociale devrait trouver son expression dans un socle social mondial. Le document d'information préparé pour la session proposait, comme point de départ de la discussion, un ensemble minimum de prestations qui pourraient constituer la composante sécurité sociale de ce socle⁵. Les mesures prises par l'Inde et le Brésil montrent qu'un niveau minimum de sécurité sociale n'est pas incompatible avec un développement économique rapide. L'exemple de l'Argentine prouve qu'un dispositif de protection sociale est nécessaire pour permettre à un pays de surmonter rapidement une crise économique. L'OCDE reconnaît que certaines des économies les plus performantes et les plus ouvertes sont aussi celles qui ont la protection sociale la plus développée.
- Les régimes de sécurité sociale sont à la portée de tous les pays quel que soit leur stade de développement économique, à condition que la volonté politique soit suffisante. Néanmoins, les pays pauvres peuvent avoir besoin d'une aide extérieure pour démarrer leur programme de protection sociale. L'investissement dans la protection sociale doit être plus largement reconnu comme un moyen essentiel de garantir la viabilité des stratégies de développement et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Les institutions financières internationales et les donateurs en particulier doivent intensifier leur contribution à la mise en place de la composante sécurité sociale du socle social mondial et éviter de compromettre les efforts ainsi consentis par les pays en préconisant une politique inappropriée.
- Les participants ont procédé à un échange de vues sur l'ordre de priorité des prestations, et notamment sur le choix à faire entre dépenser pour les personnes âgées ou pour les familles jeunes. Le dilemme est probablement moins difficile dans les pays en développement, où les prestations en espèces bénéficieront sans doute à toutes les générations qui composent la famille.
- Le socle social mondial peut être considéré comme un élément largement accepté de l'Agenda du travail décent. Plusieurs participants ont exprimé la nécessité d'élaborer une nouvelle norme de l'OIT qui codifierait les principes modernes de la sécurité sociale afin de définir un minimum de prestations auxquelles tous les individus devraient avoir droit.

Session 5. Cohérence des politiques des organisations internationales – Quels outils à cette fin?

Cette session était présidée par **M. Sha Zukang**, secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales. Le panel était composé de: **M. Josep Borrell**, Parlement européen et Global Progressive Forum; **M. Raymond Parsons**, Employeurs unis d'Afrique du Sud; **M. Saleh Nsouli**, FMI; **M. Ricardo Meléndez-Ortiz**, Centre international pour le commerce et le développement durable; **M. Zwelinzima Vavi**, Congrès des syndicats sud-africains⁶. **M. Sha** a présenté ses observations finales sur la session lors de la séance plénière de clôture. Celles-ci sont résumées ci-dessous:

- Les institutions du système multilatéral ont des objectifs communs tels que la paix et le développement dans le monde, mais leur spécialisation et la division institutionnelle du travail créent des situations dans lesquelles il arrive que certaines

⁵ Il s'agit des allocations familiales universelles; de l'accès universel aux services de santé essentiels; d'un complément de ressources aux travailleurs pauvres qui, du fait du sous-emploi ou d'une faible productivité, ne gagnent pas assez pour permettre à leur famille d'échapper à la pauvreté; et de pensions de base financées par l'impôt pour les personnes âgées, les handicapés et les personnes qui ont perdu leur principal soutien de famille.

⁶ Voir les titres complets dans le programme ci-joint.

préconisent des politiques qui vont à l'encontre des objectifs d'autres. La cohérence des politiques est d'autant plus nécessaire que, du fait de la mondialisation et de l'interdépendance croissante des marchés, des pays et des problèmes à résoudre, aucune organisation internationale ne peut réaliser seule ses objectifs.

- La cohérence des politiques doit être définie en fonction du but recherché. Un consensus s'est dégagé à l'échelon multilatéral sur la nécessité de faire du plein emploi productif et du travail décent pour tous, des objectifs centraux des politiques nationales et internationales pertinentes pour parvenir à une mondialisation équitable. C'est vers ces objectifs qu'il faut faire converger les cadres d'action. Parmi les outils qui existent pour ce faire, les participants ont attiré l'attention sur la série d'*Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent*, élaborée par le Conseil des chefs de secrétariat de l'ONU.
- La plupart des orateurs ont mentionné la nécessité d'élaborer un nouveau modèle de développement pour faire de l'emploi et du travail décent des points de convergence, ou au moins de reconnaître qu'il existe plusieurs modèles différents – ceux qui s'inspirent de la pensée économique néoclassique et de l'école keynésienne, par exemple auxquels correspondent des solutions différentes. Certains ont préconisé une conception du développement qui ne soit plus axée sur la seule croissance du PIB mais plutôt sur l'emploi et le travail décent ainsi que sur la création de capacités productives endogènes et la stimulation de la demande intérieure.
- La cohérence de l'action ne doit pas nuire à la pluralité des options parmi lesquelles les pays peuvent choisir. Cohérence de l'action à l'échelle internationale ne veut pas dire même politique pour tous.
- La cohérence est l'affaire de tous. Cela signifie qu'une cohérence digne de ce nom aux échelons national et international suppose un dialogue social et une transparence authentiques. Les capacités de ceux qui participent à ce dialogue doivent être renforcées et il faut disposer d'informations fiables sur le marché du travail.
- Il est important de dégager un consensus sur les aspects de la gouvernance mondiale qui doivent être réformés pour améliorer la cohérence de l'action et obtenir des résultats.
- Les participants ont salué l'initiative de l'OIT pour la cohérence des politiques mais ont fait observer que son objectif premier, à savoir l'emploi productif et le travail décent, est loin d'être réalisé. Plusieurs ont cité des cas dans lesquels la cohérence de l'action en faveur de l'emploi productif et le travail décent fait défaut, ou dans lesquels les lignes d'action de différentes institutions sont contradictoires. Pour remédier à cela, il conviendrait de sélectionner quelques thèmes centraux, comme le risque de déstabilisation engendré par les déséquilibres financiers à l'échelle mondiale, ainsi que la nécessité d'imaginer des politiques macroéconomiques plus favorables à l'emploi, de créer des entreprises viables et de donner aux pays en développement les moyens de participer véritablement aux négociations commerciales internationales.

Session 6. Des possibilités de travail décent pour les jeunes, hommes ou femmes: lutter contre la discrimination et les facteurs défavorisants – L'égalité dans la diversité: rêve ou nécessité?

Cette session était présidée par **M. Ashraf Tabani**, président de la Fédération des employeurs du Pakistan. Le panel était composé de **M. Carlos Lupi**, ministre du Travail et de l'Emploi du Brésil; **M. António D. Pitra Neto**, ministre de l'Administration publique, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de l'Angola; **M. Gilles de Robien**, ambassadeur chargé de la promotion de la cohésion sociale, France; **M^{me} Barbara Byers**, Congrès du travail du Canada; **M. Carvalho da Silva**, Confédération générale des travailleurs portugais; **Ariosto Manrique**, Commission jeunesse de la Confédération des employeurs

de la République mexicaine⁷. **M. Tabani** a présenté ses observations finales sur la session lors de la séance plénière de clôture. Celles-ci sont résumées ci-dessous:

- Le développement économique est indispensable pour lutter contre le chômage des jeunes, problème que connaissent tant les pays développés que les pays en développement. La recherche de solutions aux niveaux national et international doit s'appuyer sur une philosophie qui valorise l'égalité et la solidarité entre les générations.
- La création de travail décent pour les jeunes suppose, outre des mesures d'ordre économique et social, des cadres d'action coordonnés qui élargissent le champ de l'enseignement et de la formation. La communauté internationale et les gouvernements devraient améliorer la cohérence des politiques et décisions qui ont un impact sur l'emploi des jeunes.
- La façon dont les jeunes entrent dans la vie active et la durée de la transmission dépendent dans une large mesure de la qualité et de l'utilité de l'enseignement et de la formation; ce sont elles qui permettent aux jeunes de devenir des citoyens actifs. L'apprentissage, l'orientation professionnelle, l'information sur le marché du travail et d'autres mesures qui rapprochent étudiants et enseignants de l'entreprise se sont avérés efficaces pour faciliter cette transition et devraient être intégrés dans le programme des établissements d'enseignement et de formation.
- Les jeunes peuvent être exclus du marché du travail pour de nombreuses raisons. Certains n'ont pas eu l'éducation qu'il fallait et ont grandi dans des conditions matérielles qui laissent à désirer. D'autres sont victimes de discrimination indépendamment de leur passé préprofessionnel. La première priorité doit être de faire tomber les barrières qui entravent l'accès des filles et des jeunes femmes à l'éducation. Toute politique concernant l'emploi des jeunes doit tenir compte des problèmes de disparité entre les sexes et entre les races pour mettre fin à la ségrégation et à la discrimination dans le monde du travail. La prévention de la discrimination peut éviter aux jeunes d'adopter un comportement destructeur et notamment de tomber dans la toxicomanie. Elle devrait faire partie des programmes d'enseignement et de formation. L'adoption de mesures visant à aider les jeunes travailleurs à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales devrait également être encouragée.
- Les rencontres et les réseaux mondiaux et régionaux sont utiles pour mettre en commun les enseignements et les résultats des politiques et programmes en faveur de l'emploi des jeunes. Les partenariats entre les secteurs public et privé aux échelons local et national ainsi que les alliances avec des associations de la société civile, et notamment avec des organisations de la jeunesse, sont de très bons moyens d'obtenir de l'aide et de favoriser l'emploi des jeunes. Des partenariats public-privé entre écoles, établissements de formation, universités et entreprises permettraient de mieux adapter les qualifications au monde du travail et de mobiliser des ressources pour financer l'enseignement, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.
- Les gouvernements et les partenaires sociaux ont un rôle majeur à jouer dans l'élaboration de politiques et programmes en faveur de l'emploi des jeunes. Les organisations d'employeurs et de travailleurs connaissent bien les besoins des entreprises et les exigences du marché du travail. Elles devraient être associées à la conception, au contrôle et à l'évaluation des mesures concernant l'emploi des jeunes.

⁷ Voir les titres complets dans le programme ci-joint.

L'adhésion des jeunes chefs d'entreprise et des jeunes travailleurs à des organisations d'employeurs et à des syndicats devrait être encouragée.

6. Programme

Mercredi 31 octobre

08 h 00 – 10 h 00

Inscription

14 h 00 – 17 h 00

17 h 00 – 18 h 00

Séance plénière d'ouverture:

Juan Somavia, Directeur général du BIT

José Sócrates, Premier ministre du Portugal

José António Vieira Da Silva, ministre du Travail et de la Solidarité sociale, Portugal

Dayan Jayatilleka, Président, Conseil d'administration du BIT

Daniel Funes de Rioja, Vice-président employeur, Conseil d'administration du BIT

Leroy Trotman, Vice-président travailleur, Conseil d'administration du BIT

18 h 00 - 19 h 00

Orateur principal:

Surin Pitsuwan, secrétaire général désigné, Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

19 h 00 - 21 h 00

Réception de bienvenue

Jeudi 1^{er} novembre

09 h 00 - 10 h 15

Session n° 1: Employabilité: Education, formation qualifiante et technologie *Comblant les lacunes du savoir*

Président:

François Perigot, président honoraire, Organisation internationale des employeurs (OIE)

Panel:

Maria João Rodrigues, conseillère spéciale auprès du Premier ministre du Portugal assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne

Mark Richmond, directeur, Coordination des priorités des Nations Unies dans le secteur de l'éducation, UNESCO

Phil O'Reilly, directeur général, Business New Zealand

Jan Eastman, secrétaire générale adjointe, Internationale de l'Education

Session n° 2: Améliorer le travail et le fonctionnement des entreprises dans l'économie informelle *S'organiser pour se faire entendre et participer*

Président:

Manuel Viage, secrétaire général, Union nationale des travailleurs angolais

Panel:

Yash Tandon, directeur exécutif, South Centre

Charles Gore, chef, Recherche et analyse politique, Division pour l'Afrique, les pays les moins avancés et programmes spéciaux, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Jean-Yves Barcelo, ONU-HABITAT

- Hilda Sánchez, économiste principale, Organisation régionale interaméricaine des travailleurs de la CISL (CISL-ORIT)
- 10 h 15 - 10 h 45 Pause-café
- 10 h 45 - 12 h 00 **Session n° 1** (*suite*)
Session n° 2 (*suite*)
- 12 h 00 - 12 h 30 **Orateur principal** (plénière):
Vladimír Špidla, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances
- 12 h 30 - 14 h 00 Déjeuner (Centre de congrès)
- 14 h 00 - 14 h 30 **Orateur principal** (plénière):
Mats Karlsson, vice-président du Comité de haut niveau sur les programmes (CHNP) du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) et du système des Nations Unies et directeur de pays, Banque mondiale
- 14 h 30 - 15 h 45 **Session n° 3:** Flux intra et internationaux de migrants à la recherche d'un travail
Obtenir les avantages et réduire les risques de la mobilité des travailleurs
- Président:*
John Sweeney, Président, Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (AFL-CIO)
- Panel:*
Giuliano Amato, ministre des Affaires intérieures, Italie
Jesús Caldera Sánchez Capitán, ministre du Travail et des Affaires sociales, Espagne
Caridad T. Sri Tharan, membre fondateur et conseillère, Migrant Forum in Asia
John Bingham, responsable des politiques, International Catholic Migration Commission
Jacqueline Mugo, directrice exécutive, Fédération des employeurs, Kenya
- Session n° 4:** Des politiques de protection sociale pour la cohésion sociale et le développement économique
Vers un socle social mondial?
- Président:*
Carlos Tomada, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Argentine
- Panel:*
Aart de Geus, secrétaire général adjoint, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Roberto Bissio, coordonateur, Social Watch, directeur exécutif, Third World Institute
Sudha Pillai, secrétaire, ministère du Travail et de l'Emploi, Inde
Helmut Schwarzer, secrétaire à la sécurité sociale, ministère de la Sécurité sociale, Brésil
João Proença, secrétaire général, Union générale des travailleurs (UGT), Portugal

15 h 45 - 16 h 15

Pause-café

16 h 15 - 18 h 00

Session n° 3 (*suite*)**Session n° 4** (*suite*)**Vendredi 2 novembre**

09 h 00 - 10 h 15

Session n° 5: Cohérence des politiques des organisations internationales
*Créer des outils pour que cela fonctionne**Président:*

Sha Zukang, secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales

Panel:

Josep Borrell, président de la Commission du développement du Parlement européen et président du Global Progressive Forum (GPF)

Raymond Parsons, membre du Comité de direction des employeurs d'Afrique du Sud (BUSA) et coordonnateur pour le secteur privé du Conseil national de développement économique et de la main-d'œuvre (NEDLAC)

Saleh Nsouli, directeur des bureaux en Europe, Fonds monétaire international (FMI)

Ricardo Meléndez-Ortiz, chef exécutif, Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD)

Zwelinzima Vavi, secrétaire général, Congrès des syndicats sud-africains

Session n° 6: Des possibilités de travail décent pour les jeunes, hommes ou femmes: lutter contre la discrimination et les facteurs défavorisants*L'égalité dans la diversité: rêve ou nécessité?**Président:*

Ashraf Tabani, président, Fédération des employeurs du Pakistan

Panel:

Carlos Lupi, ministre du Travail et de l'Emploi, Brésil

António D. Pitra Neto, ministre de l'Administration publique, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Angola

Gilles de Robien, ambassadeur chargé de la promotion de la cohésion sociale, France

Barbara Byers, vice-présidente exécutive, Congrès du travail du Canada

Carvalho da Silva, secrétaire général, Confédération générale des travailleurs (GCTP)

Ariosto Manrique, président, Commission jeunesse de la Confédération des employeurs de la République mexicaine

10 h 15 - 10 h 45

Pause-café

10 h 45 - 12 h 00

Session n° 5 (*suite*)**Session n° 6** (*suite*)

12 h 00 - 12 h 30

Orateurs principaux (plénière):

Abraham Katz, président, Organisation internationale des employeurs

Guy Ryder, secrétaire général, Confédération syndicale internationale (CSI)

- 12 h 30 - 14 h 00 Déjeuner (Centre de congrès)
- 14 h 00 - 14 h 30 **Oratrice principale** (plénière):
Mary Robinson, présidente, Realizing Rights: The Ethical
Globalization Initiative
- 14 h 30 - 15 h 00 **Panel de parlementaires**
*Responsabilisation et cohérence de l'action des pouvoirs publics en faveur
du travail décent et d'une mondialisation équitable: le rôle des parlements*
Heráclito Fortes, sénateur, Brésil
Sheila Carstairs, sénatrice, Canada
Poul Nyrup Rasmussen, membre du Parlement européen, président du Parti
socialiste européen
- 15 h 00 - 15 h 30 Pause-café
- 15 h 30 - 17 h 30 **Compte rendu des discussions et examen des prochaines étapes**
Séance de clôture:
Présidée par:
José António Vieira Da Silva, ministre du Travail et de la Solidarité sociale,
Portugal